

développement de ces contradictions (1) ; les déplacer, en particulier en accentuant la dépendance des campagnes à l'égard des villes. L'« indépendance » des exploitations privées est de plus en plus fictive. Le contrôle croissant auquel elles sont soumises par les nouveaux organismes à travers la fourniture de matériel ou de semences, la commercialisation, etc., les intègre plus étroitement à l'économie de marché.

Pour le moment toutefois, les conditions socio-économiques qui prévalent dans les campagnes ne favorisent guère le développement de rapports de type antagonique — surtout à l'intérieur du secteur privé. Les liens de solidarité entre petits et gros exploitants basés sur des relations de parenté ou de voisinage n'ont pas été affaiblis par la Révolution agraire (2).

Quant aux contradictions qui se traduisent par une domination accrue des villes sur les campagnes, elles risquent de s'aggraver rapidement dans la mesure où l'exode rural ne saurait se maintenir longtemps à son rythme actuel sans créer une situation insoutenable dans les villes. D'autant plus que la seule « ville » de la région qui nous occupe, à savoir Freneda, ne possède aucune industrie susceptible d'accueillir la population qui afflue sans cesse des campagnes ; c'est pourquoi celle-ci tend à émigrer de plus en plus vers Oran (3).

L'action sociale du gouvernement peut certes freiner ce processus, le ramener à un rythme « politiquement » supportable... mais elle ne pourra perpétuer indéfiniment une situation dans laquelle la paysannerie sert surtout d'armée de réserve à la « révolution industrielle », pilier d'une politique de développement conçue et lancée entièrement « d'en haut » et qui — en dépit de ses multiples aspects positifs — ne change pas fondamentalement ses conditions d'existence à moyen terme.

(1) Par exemple en interrompant provisoirement le processus d'accumulation au niveau des grosses exploitations, le temps que les propriétaires « lésés » (par les mesures de limitation, l'interdiction du *khamessat* ou les restrictions diverses) s'adaptent aux nouvelles conditions.

(2) Par exemple, l'indivision (connue comme l'une des principales « ficelles » utilisées par la grosse propriété pour échapper aux limitations) contribue, tout en étant largement fictive, à maintenir des liens étroits entre des frères ou des parents de condition sociale sensiblement inégale. C'est ainsi qu'une veuve qui vit avec ses fils sur une petite exploitation (elle-même lésée par une application curieuse de la RA) a prêté son nom à son frère, propriétaire de 300 ha, pour lui éviter d'être touché par les mesures de limitation. Et malgré une conscience sociale aigüe, elle se solidarise avec lui sur tous les plans, allant jusqu'à condamner l'attitude des anciens *khammès* et ouvriers qui refusent désormais de travailler chez lui.

(3) Surtout depuis la suspension de l'émigration vers la France en 1973. D'après une enquête récente de l'AADES, la population d'Oran compterait 80 % de migrants.



1490B

## MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE ET IMMOBILISME SOCIAL :

un exemple voltaïque

par Gérard REMY\*

avec la collaboration de Jean CAPRON\*\* et Jean Marie KOHLER\*\*\*

Les migrations mossi actuelles regroupent trois formes d'émigration majeures. Les plus anciennes et les plus nombreuses sont les mouvements temporaires de travailleurs, le plus souvent de jeunes hommes célibataires, vers les lieux susceptibles d'offrir des emplois, d'abord la Côte-d'Ivoire ; elles s'accompagnent d'un flux marginal de chefs d'exploitation partis seuls pendant de courtes périodes quérir quelques revenus complémentaires indispensables. Les migrations prolongées de jeunes hommes mariés, généralement aides familiaux dans l'exploitation d'un aîné, se sont développées plus récemment ; en quête de revenus personnels suffisamment abondants et réguliers, les migrants les trouvent surtout en milieu urbain, dans les pays voisins (Côte-d'Ivoire et Ghana) et en Haute-Volta. Les migrations durables d'adultes, fréquemment jeunes chefs d'exploitation (ou aspirant à le devenir), à la recherche de conditions plus favorables à leur activité agricole, se dirigent essen-

\* Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales.

\*\* Centre national de la Recherche scientifique.

\*\*\* Office de la Recherche scientifique et technique outre-mer.

N. B. — Ce texte s'appuie sur une partie des résultats d'une enquête pluridisciplinaire (démographie, économie, géographie, sociologie) menée de 1972 à 1974 sur les migrations mossi, confiée par le gouvernement de la République de Haute-Volta à l'Office de la Recherche scientifique et technique outre-mer, et financée par le Fonds d'Aide et de Coopération (cf. Annexe).

O.R.S.T.O.M.

Fonds Documentaire

N° :

1490

Cote

B

Date

3 JUIN 1982

tiellement vers les « terres neuves » voltaïques (1) ; apparues vers 1963-1964, elles se sont multipliées à partir de 1969-1970.

Chacune de ces formes d'émigration a ses traits propres, mais aussi pour une part s'appuie sur les autres ou se prolonge en elles. Elles s'associent dans une même turbulence migratoire qui plonge de profondes racines dans le passé colonial. Elles répondent toutes à un écart important entre l'aptitude du pays Mossi à satisfaire les aspirations des différentes couches de la population concernées, et les potentialités détenues par les divers milieux d'accueil.

Elles sont toutes aussi, pour une part, le produit de la société Mossi. Malmenée par son histoire contemporaine, bousculée par la croissance de sa population, pénétrée de toutes parts par l'idéologie nouée autour du profit personnel et de l'argent — que sa terre ne sait lui apporter —, la société mossi, à travers ses classes dirigeantes, s'est crispée dans un refus du changement, à mesure que celui-ci devenait plus pressant. Figée sur les techniques, les institutions, les valeurs transmises par la tradition, elle esquive — avec la complicité des migrations — l'affrontement avec son temps présent, se replie sur elle-même. La société est « bloquée ».

Chacune des formes d'émigration participe en profondeur à une contestation de l'ordre social et économique établi et se traduit par une rupture de solidarité. Mais simultanément chacune désamorce cette contestation et renforce le blocage de la société. Ecartant de celle-ci les éléments qui ont cédé à l'appel du changement, accentuant concrètement ses difficultés, elles favorisent tous les processus qui la précipitent dans l'immobilisme.

#### UNE SOCIÉTÉ BOUSCULÉE PAR SON DESTIN

##### — *Un pays usé*

Deux fois plus petite environ que la France (275 000 km<sup>2</sup>), la Haute-Volta rassemble une population de l'ordre de cinq millions de personnes. Près de la moitié appartiennent à l'ethnie Mossi; les autres se répartissent en près d'une dizaine de groupes ethniques principaux, la plupart culturellement très distants des Mossi. Presque toute la population s'adonne

(1) Certaines franchissent vraisemblablement les frontières de la Haute-Volta. Les données disponibles ne permettent pas d'établir leur importance.

principalement à l'agriculture. Une petite fraction est urbanisée; Ouagadougou, la capitale de la Haute-Volta et du pays Mossi, regroupe un peu plus de 100 000 personnes.

Le pays Mossi se situe dans la partie centrale de la Haute-Volta dont il représente un peu plus du quart de la superficie. Il n'en occupe pas la meilleure part. Si les conditions pluviométriques sont moyennes (de 650 mm de pluies annuelles au nord, à près de 1 000 au sud), les ressources en sols sont particulièrement modestes. Le « plateau » mossi s'inscrit presque entièrement sur des formations géologiques cristallines. Surfaces cuirassées (témoins d'anciennes surfaces d'aplanissement), sols gravillonnaires, sols sur arènes granitiques prédominent largement : les rendements agricoles sont au mieux médiocres, irréguliers (selon l'abondance et la répartition des pluies annuelles). Tapissés de produits colluviaux-alluviaux les bas versants, les vallées peuvent cependant offrir de meilleures récoltes si l'hydromorphie n'est pas excessive.

Seules quelques zones relativement étendues tranchent vraiment par leur fertilité. Autour de l'arc de collines birrimiennes (d'origine volcanique) au nord du pays, les sols sont généreux, si les pluies s'y prêtent. Dans la vallée de la Volta blanche (et de ses principaux affluents), et à l'aval de celle de la Volta rouge, les sols se développent sur les produits d'une altération actuelle des roches : ils sont fréquemment à même d'offrir de bons rendements; mais ils sont très argileux et leur mise en valeur dépasse souvent les possibilités techniques des paysans (forte compacité, mauvais drainage). Une technologie peu développée s'est associée à l'histoire et aux facteurs sanitaires (maladie du sommeil jadis, onchocercose de nos jours) pour faire des vallées « fertiles » — aux yeux des agronomes — un milieu actuellement inhabité et inexploité.

Ni par le type d'économie (vouée avant tout à l'autosubsistance familiale), ni par le système de production agricole (mils et sorghos occupent une grande place), ni par les techniques culturelles pratiquées (parmi lesquelles dominant l'usage de la houe manuelle et l'absence de tout procédé de refertilisation du sol autre que la jachère sur l'essentiel des terrains de culture), le pays Mossi ne se distingue fondamentalement des régions voisines (sauf au nord, où l'élevage prédomine). Il se singularise cependant par deux aspects. Le sol est utilisé de façon plus intense : la plus grande partie des terres arables est mise en valeur, les parcelles sous culture permanente ou semi-permanente représentent une part importante des terres exploitées. Les ressources agricoles sont

plus modestes et plus précaires : les trois cinquièmes des exploitants interrogés en 1973 ont affirmé que leur récolte de mil et sorgho fut insuffisante pour leur consommation familiale.

Ce sont des effets complémentaires du caractère original dominant du pays Mossi : la forte charge démographique pesant sur les terroirs villageois. Les sols sont d'autant moins productifs qu'ils sont fréquemment surexploités : notre pays est « usé » disent les Mossi.

Toujours supérieure à 20 hab./km<sup>2</sup> (sauf dans les principales vallées et sur les marges septentrionales), la densité de la population dépasse 50 hab./km<sup>2</sup> (localement 75) dans une grande partie de la fraction occidentale du pays Mossi et dans quelques autres aires éparses. Ce sont là des valeurs exceptionnelles compte tenu du système agricole mis en œuvre. Seule l'histoire en rend compte, en particulier à travers les pratiques étatiques importées et imposées par le groupe, politiquement dominant, des *nakomse*.

Dans le passé lointain, le pays Mossi était peuplé de groupes ethniques très anciennement installés et organisés, pour la plupart d'entre eux, sur des bases socio-politiques lignagères. Il a été investi à partir du xv<sup>e</sup> siècle, par une population guerrière, venue du nord-est du Ghana. Celle-ci a peu à peu étendu sa domination politique, découpant le pays en une hiérarchie de commandements territoriaux, rassemblés dans un royaume dont la capitale était Ouagadougou (une province étant toutefois devenue indépendante).

Favorisant par ailleurs une certaine unification culturelle faite d'échanges entre les envahisseurs — les *nakomse* — et les autochtones, le pouvoir politico-militaire mis en place garantit jadis la sécurité de la population face aux agressions extérieures. Hormis les querelles de succession — qui concernaient peu les gens du « commun » — il imposa également une paix intérieure que ne connaissaient pas les peuples voisins. Associé à un apport constant de captifs (capturés dans les régions limitrophes), l'ordre assuré par les *nakomse* permit l'accroissement de la population.

L'accumulation des hommes à l'intérieur du pays Mossi est un fruit de l'efficacité de son organisation politique ancienne. Elle est aussi une des composantes essentielles du « terreau » des migrations mossi contemporaines.

Si dans les temps anciens la population mossi est parvenue à s'accroître, elle le doit pour une grande part à la protection que lui assurait

le système politique mis en place par les *nakomse*. Sa forte densité lui a été en quelque sorte donnée plus qu'elle n'est l'expression, la sanction d'une gestion efficace des ressources locales, naturelles et humaines. Au demeurant, peu intéressés par les valeurs liées à l'agriculture, les *nakomse* n'ont pas su ou voulu prêter à cette gestion une grande attention. C'est une faiblesse de la société mossi traditionnelle : une inégalité dans l'efficacité respective de ses techniques d'encadrement des hommes et de son système de production, demeuré à un niveau technique élémentaire. Dès l'époque précoloniale elle était engagée dans la voie d'un déséquilibre entre sa population et ses ressources. Le colonisateur a constamment précipité cette évolution, dans une première phase en désorganisant la production, dans une seconde phase en facilitant à son tour l'essor du peuplement, sans jamais tenter ou parvenir à promouvoir des techniques agricoles plus efficaces.

C'est à travers son économie que la société mossi est le plus rudement malmenée par son histoire récente.

#### — *Un colosse aux pieds d'argile*

Le pays Mossi a fortement impressionné les premiers observateurs français, à la fin du xix<sup>e</sup> siècle : par sa masse démographique et l'étendue des terres cultivées, par l'efficacité de l'encadrement politique de la population. C'était en effet un exemple sans pareil dans le domaine colonial français naissant. Divers indices témoignent cependant d'une certaine fragilité de l'économie mossi ancienne.

Se consacrant fréquemment après la campagne agricole à des activités artisanales (tissage, confection de vêtements, cordonnerie, bijouterie...), de nombreux Mossi se déployaient en saison sèche autour de leur aire ethnique, s'installant sur les marchés, se déplaçant de village en village : ils proposaient leurs services, leur savoir-faire, en échange de produits vivriers (céréales, légumineuses), de bétail, de tabac. Ces mouvements s'amplifiaient à la suite de mauvaises récoltes. Les Mossi se dispersaient alors dans des « aires de survie » parfois très étendues : outre l'artisanat et la chasse, ils pratiquaient la cueillette de substituts alimentaires, et louaient leur force de travail aux populations locales. Dans les deux cas ces déplacements étaient temporaires et les Mossi retournaient s'occuper de leurs champs à l'approche de la saison des pluies. Ils témoignent, les seconds surtout, que l'accumulation des hommes, associée à des techniques de production demeurées élémentaires, s'accompagnait d'une

certaine insécurité vivrière. L'espace économique de la société mossi débordait son aire ethnique.

Imposé initialement par la force, le pouvoir politique détenu par les *nakomse* était resté dans une large mesure fondé sur la contrainte physique exercée, soit à l'intérieur du pays Mossi, soit avec beaucoup plus de vigueur sur les populations voisines. Par ses effets directs et indirects, cette contrainte avait permis au pouvoir politique de se donner une solide assise sociale grâce, en particulier, au contrôle par les chefs de vastes réseaux de circuits matrimoniaux. Ces réseaux se trouvaient alimentés en permanence par les femmes capturées à l'extérieur du pays Mossi ou enlevées de force dans les collectivités rurales, par les « épouses » reçues en hommage de la part des chefs de lignage, par les femmes exclues de leur lignage à la suite d'une faute grave et dévolues coutumièrement aux chefs. Elles étaient redistribuées par les chefs avec l'obligation du retour au donateur de la première fille issue du mariage, ce qui assurait la pérennité du drainage des femmes. Par ce biais, les chefs pouvaient récompenser les serviteurs, les dignitaires de cour, les détenteurs de pouvoirs coutumiers locaux, les doyens de lignage les plus influents. Ils se trouvaient ainsi au centre d'un vaste réseau de dépendants qu'ils utilisaient pour assurer le bon fonctionnement du système politique.

Dans le domaine économique par contre, le pouvoir politique mossi s'est montré beaucoup moins efficace. Les ressources des chefs reposaient dans une certaine mesure sur un drainage de produits vivriers (obtenus par des exactions diverses à l'intérieur du pays Mossi, par de véritables pillages à l'extérieur) et de forces productives (captifs chargés de l'entretien de champs, prestations de travail de la part des individus du « commun ») et sur un système complexe, plus ou moins contraignant, de tributs ou dons, de taxes perçus auprès des doyens de lignage ou des commerçants et artisans. Dans l'ensemble ces ressources étaient irrégulières et devaient pour une part être recherchées hors du pays Mossi ou à l'intérieur, dans des régions proches encore mal contrôlées. Le pouvoir politique n'avait qu'une faible assise économique. Les difficultés qu'éprouvait pour sa part la population à se procurer des ressources régulièrement suffisantes n'y étaient peut-être pas étrangères.

La mise en place d'une administration coloniale devait avoir progressivement de multiples effets qui ont fait naître une situation nouvelle, plongeant la société mossi dans une véritable économie de survie.

« Colosse aux pieds d'argile », elle était mal armée pour supporter les exigences économiques du colonisateur et les mutations qu'il lui imposera.

— *L'économie mossi ancienne. Un accès inégal aux revenus personnels*

Le bas niveau technologique du système de production et les modestes ressources en sols de l'essentiel du pays Mossi, associés à une population déjà nombreuse, rendent compte de la place particulièrement éminente que tenait l'autosubsistance vivrière dans l'économie mossi ancienne. Produire régulièrement du mil en quantité suffisante était déjà une tâche difficile. Peut-être cette situation n'est-elle pas étrangère à ce qui était, et demeure encore largement de nos jours, un trait dominant de la société mossi : le cloisonnement des sphères d'activité sociale et économique. Le pouvoir politique et social ne se fonde pas sur la richesse. Frappée d'inefficacité sociale, celle-ci ne peut donner accès au pouvoir.

L'exploitation traditionnelle — définie comme unité de production vivrière — regroupait le plus souvent plusieurs cellules familiales élémentaires (les hommes mariés et leur famille) rassemblées autour d'un aîné — l'homme le plus âgé de la génération la plus ancienne. La solidarité de ses membres était concrétisée par la participation de tous à l'exploitation des champs céréaliers communs (mils, sorghos, maïs). Il appartenait à l'aîné de choisir et délimiter les parcelles, de répartir le travail, veiller au bon entretien des cultures, distribuer les ressources obtenues entre les diverses cellules familiales.

Cette responsabilité sur la production vivrière commune ne pouvait être source de richesse, ni de pouvoir économique. Elle s'associait aux autres fonctions sociales (notamment au plan matrimonial et foncier) et religieuses dévolues à l'aîné en raison de son âge et de sa place généalogique. Devenir chef d'une exploitation était le prolongement économique d'une promotion sociale obtenue à la suite du décès du précédent aîné.

La société mossi ancienne ne s'opposait pas à la segmentation des exploitations. Celle-ci se traduisait par une rupture de solidarité dans le secteur de l'autosubsistance vivrière. A cette rupture cependant nul n'avait intérêt : la sécurité vivrière de tous était d'autant mieux garantie, compte tenu des techniques mises en œuvre, que les forces productives demeuraient unies ; le nouveau chef d'exploitation n'accédait pas *ipso*

*facto* aux fonctions sociales (au plan foncier notamment) liées au statut d'aîné. Aussi était-elle généralement l'effet [de tensions sociales diverses ou de contraintes démographiques ou géographiques.

Après avoir pris leur part des activités sur les champs communs, tous les hommes mariés membres d'une exploitation avaient — au même titre que le chef de celle-ci — la possibilité de cultiver en outre, pour leur propre compte, avec l'aide de leur famille, un champ personnel vraisemblablement assez vaste, et de pratiquer toute activité complémentaire, de saison sèche notamment (artisanat, chasse). Avec les ressources obtenues ils avaient la charge exclusive de subvenir à leurs propres besoins non vivriers et à ceux de leurs dépendants familiaux (épouses, enfants, frères cadets célibataires...) avec toutefois une réserve : ils ne disposaient de leurs ressources personnelles que dans la mesure où la récolte commune paraissait couvrir les besoins vivriers jusqu'à la prochaine saison agricole; à défaut, elles étaient jointes à celle-ci.

Adolescents et jeunes hommes célibataires représentaient essentiellement une force de travail au service des aînés, ces derniers ayant obligation de satisfaire tous leurs besoins jugés légitimes. Ils participaient aux travaux sur les champs collectifs, aidaient leur tuteur social (père, frère aîné) à cultiver sa parcelle personnelle. Ce n'est que lorsqu'ils avaient satisfait à toutes ces obligations qu'ils pouvaient, s'ils le souhaitaient, se consacrer à quelques activités complémentaires, aux revenus généralement modestes.

En pratique ce n'est qu'avec le mariage qu'ils avaient accès à cette part essentielle de l'activité économique, la production de « surplus » utilisables à des fins autres que la couverture des besoins de subsistance. Le mariage leur conférait le contrôle d'une force de travail directement à leur service — épouses puis enfants — qui leur permettait de mettre en valeur un champ personnel et de disposer de ressources propres. Cette promotion économique se réalisait au détriment des ressources personnelles des aînés, contribuant à une redistribution de la force de travail investie hors du secteur de l'autosubsistance vivrière.

L'organisation socio-économique ancienne laisse ainsi apparaître trois niveaux successifs — les aînés, les hommes mariés, les jeunes célibataires — correspondant à des degrés différents dans les responsabilités économiques assumées par les hommes selon leur avancement dans la société.

L'évolution contemporaine aura pour effet de permettre aux aides familiaux célibataires d'acquérir un pouvoir économique temporaire

— grâce à l'argent de la migration de travail —, de rendre vaine la promotion économique apportée par le mariage — le pays Mossi n'étant plus à même de procurer des « surplus » —, et de favoriser l'accès à l'autonomie dans le secteur vivrier hors de toute promotion sociale.

Cette mutation de l'organisation socio-économique s'associera par ailleurs à une transformation de la mobilité géographique. Jadis, toujours synonyme d'exil social définitif, l'émigration lointaine s'unira désormais largement aux mouvements à faible rayon géographique dans leur fonction traditionnelle de régulateurs de la vie économique et sociale au sein des villages mossi.

#### — Une société agressée

De la conquête coloniale à 1932, année marquée par le démembrement de la Haute-Volta, l'administration française attend essentiellement du pays Mossi qu'il joue son rôle dans le dispositif colonial : assurer sur place, avec ses hommes et ses ressources, le fonctionnement de l'appareil administratif, et prêter main-forte à la métropole en lui fournissant des soldats et des produits tropicaux utiles. A cet effet, trois moyens sont mis en œuvre, aux effets complémentaires.

Rapidement croissant, l'impôt décime les revenus familiaux, conduit les jeunes gens à partir à la recherche d'argent (contribuant notamment à l'essor des activités commerciales). Les prestations de travail exigées pour construire et entretenir les routes et les bâtiments administratifs ou pour transporter les produits, les réquisitions de manœuvres pour les grands chantiers publics (en particulier la construction de voies ferrées en Côte-d'Ivoire, au Sénégal), le recrutement de soldats (très abondant en 1914-1918) ébranlent l'organisation familiale du travail, et restreignent les activités de saison sèche. L'obligation de réserver une part des terrains de culture et des temps de travaux à des cultures de « rente » (coton notamment) exportées vers la métropole, affecte le système de production, ampute les ressources vivrières.

Déjà fragile, l'économie mossi est rapidement à bout de souffle. Le pays traverse une succession insolite de « cycles » de famines ou disettes (1908-1914, 1925-1930, 1932-1934). Le climat n'est vraisemblablement qu'un complice : la production est désorganisée. La population adopte une solution : l'esquive, par la fuite. Les mouvements « échappatoires » de familles ou d'individus fuyant les contraintes administratives ou leurs effets sur la production se multiplient, affectant des dizaines et des

dizaines de milliers de personnes. Chassés-croisés de familles à l'intérieur du pays Mossi, implantations dans des aires-refuges sur les marges de celui-ci ou juste au-delà des frontières du territoire (au Ghana, au Mali) ne sont que des modalités particulières d'une même turbulence migratoire. L'objectif est commun : s'installer dans un lieu où les conditions de la production sont préservées des agressions de l'administration. Un mouvement particulier se dessine vers le Ghana : les villes, les centres miniers, les plantations cacaoyères du sud du pays attirent, grâce aux emplois offerts, des flux croissants de jeunes hommes célibataires, incapables de subsister de façon autonome dans les aires-refuges.

Pour le plus grand nombre des fuyitifs, l'asile recherché est provisoire. Dès que les circonstances paraissent s'y prêter, ils retournent dans leur village. Certains cependant s'enracinent.

L'administration prend conscience de l'ampleur de la turbulence migratoire et s'épuise à l'enrayer. Elle reconnaît l'échec de sa politique d'exploitation des ressources agricoles. Le changement de cap est rapide, sous la pression notamment des besoins de main-d'œuvre de la Côte-d'Ivoire. Esquissé dès 1928-1929, il est officialisé en 1932 par le démembrement de la Haute-Volta : la plus grande partie du pays Mossi est rattachée à la Côte-d'Ivoire.

Une nouvelle politique est mise en œuvre : à défaut d'être suffisamment productive chez elle, la force de travail mossi est fermement sollicitée de se mettre au service des plantations agricoles et exploitations forestières ivoiriennes. Elle est illustrée en 1933 par l'achèvement de la voie ferrée d'Abidjan à Bobo-Dioulasso. Dans le pays Mossi, devenu un réservoir d'hommes, l'administration se contente pour l'essentiel de gérer l'agriculture vivrière (greniers collectifs, quelques tentatives pour améliorer les techniques). L'objectif est de prévenir les famines et disettes et de permettre en définitive à la société mossi de faire face à ses « obligations » vis-à-vis des pôles économiques développés en Côte-d'Ivoire.

Particulièrement sollicités — pour travailler dans les plantations, pour gagner l'argent de l'impôt —, les jeunes gens sont au premier chef les victimes des contraintes administratives. De familiale, l'émigration devient de plus en plus individuelle. Les flux vers le Ghana s'enflent. Pour chaque travailleur recruté et convoyé vers la Côte-d'Ivoire (le « contingent » est fixé à 5 % de la population en 1937), plusieurs autres

franchissent la frontière ghanéenne : l'administration estime elle-même à 35 000 le nombre des Mossi qui se sont réfugiés au Ghana en 1934.

Le sauve-qui-peut atteint un paroxysme en 1939-1945 à la suite de l'effort de guerre exigé de la population (chez elle, et en Côte-d'Ivoire). Le peuplement immigré dans les aires-refuges des marges du pays Mossi se gonfle ; de nouvelles aires d'implantation apparaissent à proximité des frontières. Ces mouvements sont renforcés par l'opposition de l'administration à l'éveil et la diffusion de l'Islam.

C'est peu de dire que la vie dans les collectivités rurales a été profondément perturbée. Le pays Mossi vient de vivre pendant plus d'un tiers de siècle l'une des pages les plus sombres de son histoire : les séquelles en seront durables.

Dès lors que « l'esprit » de la Conférence de Brazzaville (1944) imprègne l'action de l'administration (remembrement de la Haute-Volta, suppression du travail « forcé », rénovation des méthodes d'intervention), cette turbulence migratoire prend fin.

Pendant quelques années, toute forme d'émigration paraît suspendue, tandis que de nombreux émigrés reviennent. Est-ce le retour des temps anciens, la restauration d'une vie « traditionnelle » libérée des contraintes extérieures ? Tournée vers le passé, la société mossi omet d'affronter le présent : aux séquelles du passé s'associent des problèmes nouveaux liés à la croissance de la population et à l'appel impérieux de la Côte-d'Ivoire.

#### — Une organisation socio-économique délabrée

Les exigences de l'administration coloniale ont de sérieuses conséquences sur l'organisation et l'efficacité de la production. Sous les effets de l'impôt, des prestations de travail et recrutements divers, des interventions directes sur l'agriculture, l'économie mossi s'inscrit presque régulièrement dans le seul secteur de l'autosubsistance vivrière. Il n'y a plus de « surplus ».

Dans une large mesure, les aides familiaux célibataires ou mariés supportent l'essentiel du poids de cette situation nouvelle. Souvent absents, réquisitionnés pour des travaux divers, ils délaissent leurs activités personnelles ; ainsi que la coutume l'exige, les revenus de celles-ci sont désormais voués le plus souvent à pallier l'insuffisance des récoltes vivrières. C'est aux aides familiaux également que les aînés confient la charge d'aller quérir (par le commerce, la migration saisonnière) l'argent pour l'impôt familial, sans cesse croissant, et que certains

administrateurs jugent eux-mêmes excessif. Aux mouvements « échappatoires » proprement dits vers le Ghana se joignent des migrations de travail apparemment spontanées, qui rappellent les déploiements saisonniers de jadis sur les franges du pays Mossi. Formes nouvelles de l'activité des exploitations elles répondent en fait aux pressions exercées sur celles-ci. Mais aussi elles préparent l'avenir : c'est surtout en se rendant au Ghana que les jeunes Mossi feront connaissance avec le monde « moderne », ses biens de consommation prestigieux, le pouvoir de l'argent.

Les diverses perturbations introduites dans la vie des exploitations créent une situation exceptionnelle et suscitent des tensions entre les chefs d'exploitation et les aides familiaux, mariés principalement. Ces derniers sont amenés à remettre entre les mains des premiers le produit de leur migration ou de leur activité commerciale — pour payer l'impôt de tous ou suppléer à l'insuffisance de mil —, tout en perdant la possibilité d'acquérir au village des revenus personnels notables. En mobilisant toute la force de travail disponible pour assurer la survie de l'exploitation, les aînés privent les aides familiaux de l'autonomie économique que leur garantit la tradition hors du secteur de l'auto-subsistance vivrière.

Ces perturbations accélèrent un processus d'éclatement des exploitations traditionnelles. Les diverses cellules familiales rassemblées s'érigent de plus en plus en exploitations totalement autonomes. Sans rompre avec l'organisation socio-économique ancienne — qui permet un tel comportement — les aides familiaux mariés s'efforcent de reconquérir, au sein de celle-ci, la place qu'ils ont perdue sous les coups de boutoir de l'administration coloniale. Le prix en est la prise en charge de leur propre subsistance vivrière.

Cette évolution est directement encouragée par le colonisateur à travers les valeurs économiques dont il est porteur — l'économie de profit, la promotion individuelle. Elle est favorisée également par la migration au Ghana qui précipite l'adhésion à ces valeurs.

L'éclatement des exploitations traditionnelles introduit une source nouvelle d'inégalités au sein des lignages mossi. La « décollectivisation » des activités de production ne s'accompagne pas d'une évolution correspondante de l'organisation sociale. Les aînés conservent toujours le contrôle de l'accès aux épouses — et aux forces productives — et leurs prérogatives dans la répartition des terres familiales. En défi-

nitive, ils demeurent maîtres des conditions d'exercice par les cadets de leur autonomie d'exploitation. L'accession d'un homme marié à cette autonomie ne se confond plus, comme cela était le plus souvent le cas jadis, avec la promotion au statut d'aîné et aux privilèges qui lui sont liés. De son côté, la dépendance économique du célibataire — l'exploitation de sa force de travail au profit du tuteur social — demeure de règle.

— *Le relais. La montée des périls*

Après 1945, bien que l'administration devienne moins pressante, la société mossi ne parvient pas à s'extraire de l'économie de survie. Deux évolutions complémentaires lui en retirent les moyens : au moins dans certaines régions, la part des terres « usées » s'accroît sous l'effet de la croissance de la population; très rapidement, des migrations spontanées de travailleurs vers la Côte-d'Ivoire se substituent aux recrutements forcés antérieurs.

Pour autant que les recensements administratifs font foi, la population du pays Mossi paraît avoir diminué ou au mieux être restée stable pendant la période qui sépare les deux guerres mondiales. La disparition des grandes famines (dès 1935, sauf au nord-ouest du pays Mossi), le retour de nombreux émigrés en 1945-1950, l'efficacité des actions sanitaires entreprises, la fin des prélèvements excessifs de main-d'œuvre l'engagent ensuite, au contraire, dans une phase de forte croissance démographique (l'accroissement naturel annuel est estimé à 1,8 % en 1961).

Cette croissance se traduit avant tout par une pression accrue sur les terres et, dans les régions les plus peuplées, par la mise en valeur régulière des parties les moins fertiles des terroirs villageois, par une utilisation prolongée des terres et un épuisement progressif du sol.

Les effets en sont multiples. Moins généreux, les sols appellent des variétés de mils et sorghos moins exigeantes et aussi moins productives, et imposent des façons culturales plus soignées — tandis que simultanément les migrations vers l'étranger réduisent la force de travail disponible. La baisse des rendements conduit les exploitants à étendre les surfaces consacrées aux cultures vivrières (mils et sorghos couvrent partout en pays Mossi près des neuf dixièmes des surfaces cultivées) au détriment des cultures complémentaires (coton, arachides). Moins abondantes, les récoltes deviennent aussi plus sensibles aux variations pluviométriques annuelles; les « mauvaises » années, celles où la « soudure »

n'est pas assurée, deviennent plus fréquentes. Pratiquement, les champs personnels des hommes disparaissent, se fondent au sein des exploitations familiales. A mesure que les ressources vivrières deviennent plus précaires, les revenus complémentaires s'amenuisent. L'extension des surfaces cultivées fait disparaître le gibier, et la chasse. L'artisanat s'étiole sous la concurrence des produits importés (vêtements, en particulier); il ne se maintient que dans les régions où les conditions climatiques plus défavorables (au nord du pays Mossi) accentuent le déficit en mil. Si le commerce par contre devient l'affaire de tous ou presque, il ne rapporte que très peu à chacun.

L'économie villageoise assure difficilement l'équilibre vivrier. L'administration française ne lui apporte au demeurant guère de secours. Elle mène certes une politique agricole coûteuse, quelque peu « prestigieuse » : elle s'efforce d'améliorer les moyens de la production (barrages hydro-agricoles, lutte anti-érosive) et de modifier le comportement des agriculteurs (fermes pilotes, tentatives de diffusion de la culture attelée). Il manque à cette politique d'être suffisamment proche des exploitants; elle est perçue comme tout à fait « étrangère » à la fois dans ses objectifs et dans les moyens mis en œuvre. Les ouvrages ne sont pas ou mal utilisés, les innovations techniques ne se répandent pas. L'agriculture mossi est de fait livrée à elle-même.

Simultanément la Côte-d'Ivoire est devenue attractive. Relayant les réquisitions autoritaires du passé récent, les flux spontanés de travailleurs vers ce pays se développent à partir de 1950-1954, favorisés par la diffusion des cultures du café et du cacao — exigeantes en main-d'œuvre —, le début de la croissance des villes, et une amélioration relative des conditions de travail et de rémunération des immigrants. Le transfert des migrations de travailleurs du Ghana (où, pour des raisons économiques et politiques, les conditions d'activité et de séjour des immigrants se sont dégradées) vers la Côte-d'Ivoire, souhaitée avec vigueur et sans succès par l'administration française depuis deux ou trois décennies, s'opère spontanément.

Fondé sur l'exploitation privilégiée — au sein du domaine colonial — des ressources naturelles les plus rémunératrices pour le capital investi, l'essor économique de la zone forestière de la Côte-d'Ivoire, par ailleurs relativement peu peuplée, appelait nécessairement un appoint de main-d'œuvre. Il s'inscrivait dans une politique régionale de développement visant à mettre à la disposition des régions riches en produits utiles

— pour la métropole — la force de travail qualifiée d'excédentaire des régions où les hommes sont nombreux.

Si les migrations spontanées de travailleurs se multiplient vers la Côte-d'Ivoire, c'est certes parce que ce pays offre des emplois. Elles sont indissociables également de l'idéologie qui entoure l'action économique du colonisateur. Les nouvelles valeurs qu'elle impose — rassemblées autour de la notion de profit personnel et symbolisées par l'argent — et les nouveaux biens de consommation qu'elle propose pénètrent de plus en plus dans les villages. Ils suscitent une montée des « besoins » alors même que la production rurale stagne et se trouve absorbée par l'autosubsistance d'une population de plus en plus nombreuse. Le retour des migrants en particulier ne s'accompagne pas d'une rupture totale avec les habitudes de consommation acquises à l'étranger, et contribue à répandre celles-ci parmi les villageois. L'écart se creuse entre les besoins et les revenus monétaires. Il s'amplifie également entre l'argent qu'il est possible d'obtenir par la mise en valeur des terres familiales, et les revenus migratoires. Là prennent leur source, pour les jeunes Mossi, le « mirage » ivoirien ainsi qu'un certain découragement quant aux potentialités économiques du pays Mossi.

Les migrations de travail spontanées vers le Ghana ont été à l'origine une forme dérivée, spécifique, de la turbulence migratoire qui affecta le pays Mossi à partir essentiellement de la première guerre mondiale, sous l'effet des contraintes de l'administration. Prolongeant et se substituant à ces migrations, les mouvements de travailleurs vers la Côte-d'Ivoire sont à leur tour la première facette de la nouvelle turbulence migratoire qui s'emparera progressivement du pays Mossi à partir de 1950-1955 et débouchera en 1969-1970, sous l'effet d'événements conjoncturels, sur un véritable débordement migratoire.

Ces mouvements sont la manifestation la plus précoce et spectaculaire d'une montée des difficultés économiques et sociales et de la prise de conscience de celles-ci par les individus les plus directement concernés.

#### UNE NOUVELLE TURBULENCE MIGRATOIRE ÉVOLUTIVE

Ebranlée par son passé colonial et les formes nouvelles par lesquelles il se prolonge dans le présent, heurtée par les nouvelles valeurs qui lui sont proposées, inapte à faire face à la croissance de sa population en

raison pour une part de son environnement géographique tel qu'il est (climat, sols) et tel qu'elle s'y projette (densité de peuplement), la société mossi ne sait se définir un avenir.

Pas plus que les mouvements du passé, les diverses formes actuelles de l'émigration ne sont réellement délibérées. Exercée jadis de l'extérieur, la contrainte vient désormais aussi de l'intérieur, de l'incapacité de la société à résoudre ses problèmes internes, économiques et sociaux, à rétablir sur place une complémentarité, une solidarité entre ses divers éléments constitutifs, à les rassembler autour d'un même projet de nouvelle société. En écartant les individus les plus touchés par ces problèmes, les diverses formes actuelles de l'émigration offrent aux classes dirigeantes de la société l'opportunité de repousser une crise économique inéluctable et de désarmer les conflits sociaux majeurs. Chacune à sa manière traduit aussi la volonté des migrants de se définir un autre présent, en cédant aux appels venus de l'extérieur. L'affrontement de la société avec son temps est différé.

— *Les migrations de travail. De nouveaux visages*

Lors d'une enquête menée, en 1961, en Haute-Volta, environ 90 000 Mossi (et Bissa, petite ethnie voisine présentant nombre de traits communs avec la population mossi) sont reconnus absents, en migration de travail au Ghana (le tiers environ) et en Côte-d'Ivoire (1). La proportion d'absents au sein de la population masculine active atteint 8 %. Les trois quarts environ sont de jeunes hommes âgés de 15 à 29 ans, le plus souvent célibataires; mariés, ils sont partis de préférence sans leur famille.

Le pays Mossi est inégalement affecté par ces migrations de travailleurs : dans sa partie occidentale, la plus peuplée, près de 35 % des

(1) Cet effectif ne représente qu'une fraction de l'ensemble des immigrants accumulés dans ces deux pays au cours des décennies précédentes. Il est impossible d'évaluer avec précision cet effectif global. A partir de sources voltaïques, on peut l'estimer vers 1955 à 300 000-350 000 personnes, dont les deux tiers au Ghana (pour leur part, les enquêtes démographiques de Côte-d'Ivoire de 1957-1958 dénombrent environ 100 000 Voltaïques, soit près de 65 000 Mossi et Bissa, dans la seule population résidente en milieu rural depuis au moins cinq ans). Ce chiffre peut être considéré comme une valeur minimale en 1960, la proportion des migrants au Ghana ayant par ailleurs nettement diminué au profit de la Côte-d'Ivoire.

L'écart avec l'effectif relevé lors de l'enquête de 1961 provient des véritables émigrés, installés depuis longtemps à l'étranger, et de la difficulté de dénombrer des personnes absentes : la sous-estimation croît vraisemblablement avec la durée de l'absence.

hommes de 15 à 29 ans sont absents (24 % en moyenne dans l'ensemble du pays Mossi).

Une nouvelle enquête menée en 1972-1973 estime à 230 000 l'effectif supplémentaire d'absents en migration en Côte-d'Ivoire; les échanges migratoires avec le Ghana pendant la même période sont pratiquement équilibrés (1). La proportion d'absents à l'étranger au sein de la population masculine s'élève à 20 %; elle est de 6 % parmi les femmes.

Les flux migratoires annuels vers le Ghana n'ont cessé de diminuer depuis 1961 et ne représentent plus actuellement que quelques milliers de personnes. L'évolution des migrations vers la Côte-d'Ivoire est irrégulière dans le temps. Pratiquement constants de 1960 à 1964, le nombre des départs et le solde migratoire correspondant progressent légèrement de 1965 à 1968, puis s'accroissent fortement à partir de 1969. Cette accélération récente s'accompagne de plusieurs évolutions qui modifient profondément la physionomie des migrations (2).

A l'intérieur du pays Mossi les départs progressent le plus fortement dans les régions jusque-là peu atteintes par l'émigration, traduisant une sorte de phénomène de rattrapage. De leur bastion initial dans l'ouest du pays Mossi, les migrations pénètrent vers l'intérieur du pays, guidées par la répartition des plus fortes densités de la population.

La croissance des migrations est par ailleurs particulièrement vive d'une part parmi les hommes plus âgés (le coefficient d'accroissement de 1961 à 1973 est de 1,9 pour les hommes de 20-24 ans, 2,9 pour ceux de 30-34 ans, 4,3 pour ceux de 40-44 ans), d'autre part parmi les femmes : plus nombreux parmi les migrants (malgré une baisse de la nuptialité des hommes, elle-même effet des migrations), les hommes mariés partent plus souvent accompagnés de leur famille (37 % d'entre eux en 1961, 80 % en 1973).

Cette extension des migrations dans des catégories de la population jusque-là partiellement épargnées est particulièrement importante dans l'ouest du pays Mossi, là où les migrations ont été les plus précoces : le taux d'absents parmi les hommes varie peu de 15 à 40 ans; en deçà de 30 ans, les hommes mariés migrent désormais autant que les célibataires.

(1) L'enquête de 1961 a été entreprise par le Service de la Statistique de Haute-Volta, celle de 1972-1973 par l'Office de la Recherche scientifique et technique outre-mer. Cette dernière a renouvelé la précédente auprès du même échantillon de familles.

(2) La plus grande efficacité de la seconde enquête dans le dénombrement des absents conduit à surestimer les taux de croissance des migrations.

A la progression géographique des migrations vers l'intérieur du pays Mossi à partir de sa région occidentale fait écho une progression sociale à partir du groupe des jeunes hommes célibataires.

Cette progression sociale s'associe à une tendance à l'allongement de la durée globale de séjour à l'étranger : la part de ceux qui prolongent leur absence, « s'installent » en migration, s'accroît. La migration saisonnière de jadis fait place à une installation pluri-annuelle.

Par ailleurs, à mesure que les années de présence à l'étranger se succèdent, les migrants tendent à abandonner les emplois du secteur agricole (manœuvres sur les plantations) au profit d'emplois plus stables, plus rémunérateurs — dans l'artisanat, les activités de services, le commerce — qu'ils trouvent le plus souvent en milieu urbain ou semi-urbain. En 1972-1973, 41 % des migrants en Côte-d'Ivoire et 46 % au Ghana occupent de tels emplois.

Les mouvements vers l'étranger incluent donc un fort courant de migrations pour une grande part liées au milieu urbain. Celles-ci tendent à devenir dominantes à mesure que les durées de séjour sont plus longues. Elles contribuent à définir les migrations familiales (hommes mariés, avec leur famille), dont elles sont particulièrement caractéristiques, comme une forme nouvelle de l'émigration à l'étranger.

— *Des villes ivoiriennes aux villes voltaïques*

Les migrations de type urbain ou commercial vers l'étranger sont indissociables des mouvements de même nature observés à l'intérieur de la Haute-Volta. Ils relèvent d'un même courant d'émigration qui se singularise, outre par le type de milieu d'accueil et l'activité dominante ou significative des migrants, par la place tenue par les hommes mariés et la durée des séjours.

De 1961 à 1973, les villes du pays Mossi (en premier lieu, Ouagadougou) ont accueilli 35 000 immigrants mossi supplémentaires. Hors du pays Mossi, le solde migratoire (accroissement naturel exclu) est de 7 500 personnes dans la seule ville de Bobo-Dioulasso, et de 5 000 dans les autres villes (Fada N'Gourma, Boromo, Léo, Gaoua...), tandis que 5 000 autres se sont agglomérées autour des gares (le long de la voie ferrée de Ouagadougou à Bobo-Dioulasso mise en service en 1954) ou dispersées dans des aires rurales, le long des routes importantes ou près de gros marchés.

Dans une certaine mesure, les mouvements de commerçants et

artisans (hors du pays Mossi) prolongent les migrations à l'étranger : une fraction notable des migrants — surtout parmi les premiers installés — avaient auparavant résidé en Côte-d'Ivoire ou au Ghana. Apparus en petit nombre dès avant 1945, ces mouvements se sont modestement mais régulièrement développés après cette date. Leur vif essor depuis 1965-1966 repose surtout sur un accroissement des flux provenant directement du pays Mossi. Plus fréquents vers les régions occidentales de la Haute-Volta — qui connaissent une relative animation économique et sont traversées par les axes de communication menant du pays Mossi à la Côte-d'Ivoire —, ils paraissent se substituer à des migrations de même nature à l'étranger.

Mais ces mouvements retiennent également l'attention pour une autre raison. Certaines des colonies mossi implantées dans les villes et près des gares assurent une fonction de relais dans un processus de pénétration agricole péri-urbaine. Elles n'ont prospéré qu'en raison de la présence à proximité de vastes étendues de terres disponibles : nombre des immigrés vivent en fait pour une grande part de l'agriculture, pratiquée autour de la ville ou de la gare. Si les conditions locales s'y prêtent, les champs s'éloignent; des campements de culture saisonniers puis permanents apparaissent. A terme ces aires agricoles débordent sur les terres des villages proches et se transforment en véritables « terres neuves », aires d'accueil de migrants agriculteurs.

— *L'appel des « terres neuves »*

A partir de 1945 et pendant près d'une vingtaine d'années, les mouvements d'émigration mossi vers d'autres régions rurales voltaïques seront très modestes.

Les migrations vers les aires-refuges du passé se ralentissent considérablement. Des flux résiduels subsistent, souvent à caractère socio-familial (les départs font suite à des « enlèvements » d'épouses, des mésententes, des inquiétudes socio-religieuses).

L'effectif des immigrés mossi dans ces vieilles aires d'accueil s'est élevé de 77 000 personnes en 1960 à 100 000 en 1973. Compte tenu de l'accroissement naturel, le solde migratoire réel n'est que de 5 000 à 10 000 personnes. De 1968 à 1972, les flux avec le pays Mossi, au demeurant peu nombreux, sont pratiquement équilibrés (les nouvelles installations compensent à peu près les retours). Mais le bilan migratoire global est déficitaire : les vieilles aires-refuges (surtout celles de l'ouest

de la Haute-Volta) ont perdu chaque année environ 150 familles, au profit essentiellement de « terres neuves » proches; au nord du pays Mossi, dans le Sahel, les immigrés ont fui la sécheresse.

Les premières « terres neuves » ont été fondées en 1963-1964. Elles se sont rapidement étendues et multipliées, et rassemblent en 1972 plus de 35 000 Mossi (1). Toutes sont localisées à l'ouest et au sud du pays Mossi. Le plus souvent riveraines des couloirs de terres inoccupées qui longent les principales vallées (en premier lieu la Volta noire), elles offrent aux migrants des pluies plus copieuses et surtout mettent à leur disposition des terres abondantes, reposées, parfois très généreuses. Situées à proximité de voies de communication importantes ou près des villes et gares, sites favorables aux échanges économiques, elles se prêtent par ailleurs au développement des secteurs d'activité les plus ouverts à l'économie monétaire (vente de surplus vivriers, de petit bétail, activités commerciales et artisanales). Au regard du pays Mossi, les « terres neuves » offrent aux migrants un environnement géographique profondément rénové.

Proche de 100 familles en 1964, l'apport migratoire annuel dans les « terres neuves » progresse lentement pendant quelques années, puis brutalement à partir de 1969-1970. En 1972, il est estimé à 800-900 familles (2). Les trois quarts des migrants viennent directement du pays Mossi, les autres de vieilles aires rurales voisines, de villes ou de l'étranger. L'âge au départ des premiers est proche en moyenne de 41 ans; un tiers ont moins de 35 ans, un cinquième seulement plus de 50 ans. Ils appartiennent dans l'ensemble à la fraction la plus jeune des adultes. Les deux tiers étaient déjà chefs d'une exploitation (les deux cinquièmes seulement parmi les migrants de moins de 35 ans); les autres étaient aides familiaux dans l'exploitation d'un aîné. L'âge des migrants rend compte pour une grande part de l'étendue restreinte de leur famille — environ 7 personnes présentes (10 à 11 dans la famille moyenne de leur principale région d'origine au pays Mossi) — et de la structure démographique particulière de la population immigrée : beaucoup d'enfants de moins de 15 ans — près de 50 % (38 % en pays Mossi) —, peu de personnes âgées et parmi elles peu de femmes.

(1) Cet effectif avoisine 50 000 personnes si l'on tient compte de l'ensemble des lieux où s'implantent des migrants agricoles (périphérie de villes et gares, périmètres d'aménagements hydro-agricoles, notamment).

(2) Près de 1 100 familles dans l'ensemble des lieux d'implantation de migrants agricoles.

Pour justifier leur départ du pays Mossi, la moitié des migrants interrogés mettent en cause l'aptitude de leur village natal à satisfaire leurs besoins vivriers élémentaires : le pays Mossi est « vieux », la terre est pauvre, usée, peu productive quels que soient les efforts accomplis. L'insuffisance de mil paraît frapper plus particulièrement les cadets de lignage et ceux qui n'appartiennent pas au groupe « fondateur » des villages (étrangers venus il y a plus ou moins longtemps, et ne disposant pas de terres familiales) : ils se plaignent d'être contraints de se contenter des terres les plus ingrates ou les moins reposées, d'éprouver plus que les autres des difficultés pour obtenir des parcelles suffisamment étendues. Ce qui fait problème en pays Mossi — selon les témoignages des migrants — n'est pas de devenir chef d'une exploitation, mais de disposer de conditions satisfaisantes pour son fonctionnement.

La volonté de s'extraire d'une économie de survie est la plus fréquente et la plus significative des ambitions partagées par les migrants installés dans les « terres neuves ». Ils contestent autant le pays Mossi lui-même, la faible générosité de son sol, que la société en raison des inégalités dans l'accès aux terres. Celles-ci frappent de plein fouet les jeunes adultes récemment promus chefs d'exploitation ou souhaitant le devenir.

La plupart des autres migrants (ils sont proportionnellement plus nombreux parmi les plus jeunes), affirment être partis à la suite de difficultés matrimoniales (c'est le cas pour un cinquième des migrants de moins de 40 ans) ou sociales. Ils partagent ainsi les mêmes motifs de départ que ceux qui se dirigent vers de vieilles aires rurales et certains de ceux qui se rendent à l'étranger. Pour une part, les migrations vers les « terres neuves » incluent des flux détournés qui avaient vocation de se porter vers d'autres lieux.

Presque tous les migrants sont originaires de la seule partie occidentale du pays Mossi. Plusieurs facteurs en rendent compte.

Le pays Mossi n'a jamais été directement à l'origine des « terres neuves ». Celles-ci ont été fondées par des migrants venus, soit de vieilles aires-refuges de l'ouest de la Haute-Volta, soit de villes et gares. Les unes et les autres sont peuplées de migrants originaires surtout de l'ouest du pays Mossi. Installés dans une « terre neuve », ces derniers ont attiré auprès d'eux des parents, alliés, amis partageant la même origine au pays Mossi.

La première et la plus fortement affectée par les mouvements de

travailleurs vers la Côte-d'Ivoire, la partie occidentale du pays Mossi est également celle où les migrations familiales prolongées vers l'étranger et les villes voltaïques sont les plus nombreuses. Dans leur phase initiale, les migrations vers les « terres neuves » partagent certains caractères de celles-ci (âge et statut socio-économique des migrants, motifs de départ) et doivent beaucoup au nouveau comportement migratoire qu'elles expriment. Les mouvements des hommes mariés vers l'étranger et les villes voltaïques paraissent « ouvrir » l'ouest du pays Mossi aux émigrations agricoles.

Enfin, c'est dans cette partie du pays Mossi, la plus densément peuplée, que l'économie de survie présente les formes les plus avancées, aggravées par les migrations vers l'étranger, exacerbées par un « cycle » de sécheresse qui y fut particulièrement rigoureux. En 1972, le quart seulement des exploitants (plus des deux cinquièmes ailleurs) estiment avoir récolté suffisamment de mil pour couvrir les besoins de leur famille; près d'un tiers (un dixième dans le reste du pays Mossi) ont compté principalement sur les revenus migratoires pour se libérer de l'impôt. Plus que les autres, la partie occidentale du pays Mossi présentait une certaine prédisposition à répondre à l'appel des « terres neuves ».

#### LA MONTÉE DE LA CONTESTATION

Migrations temporaires à l'étranger (saisonniers, puis pluri-annuelles), séjours prolongés en milieu urbain (à l'étranger ou en Haute-Volta), installations dans les « terres neuves » ne sont que les facettes différenciées d'une même turbulence migratoire évolutive. Apparues les unes après les autres, elles se sont toutes amplifiées à partir de 1969-1970, tandis que l'on observe parallèlement une nette diminution des mouvements à faible rayon géographique à l'intérieur du pays Mossi.

Les trois formes majeures de l'émigration paraissent naître l'une de l'autre, prenant place dans une même évolution. Pourtant, si le développement de l'une favorise effectivement le développement de la suivante, lui ouvrant la voie, il ne la détermine pas. Chacune plonge ses racines dans des situations spécifiques, en raison essentiellement des discontinuités importantes introduites par le mariage, puis l'autonomie d'exploitation dans les responsabilités, le comportement et les ambitions des individus.

Déclenchée et soutenue par les appels de l'extérieur — les emplois et l'argent de la Côte-d'Ivoire, les « terres neuves » — la dynamique fondamentale se manifeste à l'intérieur de la société mossi elle-même. Des couches sans cesse nouvelles de la population mettent en doute l'aptitude de leur pays et de leur société à leur assurer la place — au plan économique et social — à laquelle elles aspirent. Chaque forme de l'émigration exprime un désaveu, une rupture de solidarité. C'est une montée progressive de la contestation, parallèle à une aggravation et à une prise de conscience croissante des difficultés que chacune des couches de la population concernées doit affronter. Pour l'instant, elle ne se manifeste pleinement que dans la partie occidentale du pays Mossi.

#### — Un pouvoir monétaire détourné vers une économie de prestige

C'est du côté des jeunes célibataires que montera d'abord la contestation, le refus de la place et de la situation qui leur sont offertes par la société. Attendant patiemment, jusqu'à l'âge de 30 ans en moyenne, que les aînés leur attribuent une épouse et leur entrouvrent la porte du monde des adultes, ils traversent une longue période pendant laquelle ils sont, pour l'essentiel, sans pouvoir social et sans ressources économiques propres.

A travers les perturbations introduites par l'administration coloniale dans la vie et l'activité rurales, puis la dégradation des conditions de la production, les jeunes célibataires sont devenus, par la migration et le commerce, des agents essentiels des revenus monétaires des exploitations : dans trois groupes de villages étudiés, l'argent provenant de ces activités représente entre 25 et 40 % des revenus monétaires nets des exploitations.

Ces activités n'ont pas peu contribué par ailleurs à les ériger au sein de la société mossi en tenants privilégiés du nouvel ordre économique tel qu'il est établi dans les pays côtiers, et constamment proposé à la population mossi par les responsables du pays. C'est à travers cet ordre, fondé sur le pouvoir de l'argent et la promotion individuelle, que les jeunes célibataires ont pris conscience de leur statut de dépendants.

Le pouvoir au sein des lignages repose essentiellement sur le contrôle des rapports sociaux, en premier lieu ceux qui se nouent autour des ancêtres, des femmes et de la terre. Ce contrôle est détenu par les aînés, en raison de leur rang social. L'accumulation de biens économiques ne peut se substituer à ce dernier. Aussi, dans le système social ancien,

n'existe-t-il aucune structure d'accueil pour l'argent des migrations : les migrants ne peuvent investir leur épargne dans les échanges sociaux déterminants ; les aînés, pour leur part, ne disposent pas des moyens institutionnels qui leur permettraient de détourner à leur profit les revenus migratoires. La société mossi traditionnelle n'a pas l'usage social de l'argent.

La stratégie suivie par les aînés vise à maintenir cette situation, à refuser l'envahissement de la pratique sociale par l'argent. Face au nouveau pouvoir détenu par les jeunes, ils se crispent sur leurs prérogatives foncières et surtout matrimoniales. Maîtres de l'accès aux terres familiales, ils veillent à préserver les échanges fonciers de toute contamination par l'argent (location, vente), interdisant à l'épargne migratoire de s'investir dans le sol. De même refusent-ils de laisser cette épargne irriguer les rapports sociaux — en premier lieu les échanges matrimoniaux — et permettre aux cadets d'échapper, par l'argent, à leur condition de dépendants.

Le choix et l'efficacité de cette stratégie doivent beaucoup aux conditions actuelles de la production des revenus monétaires : les aînés n'ont aucun moyen de contrôle sur l'activité des migrants et son produit ; l'état de l'économie villageoise ne leur laisse aucune chance de soutenir une compétition monétaire avec les migrants ou le cas échéant de reproduire un pouvoir monétaire qui serait obtenu par le détournement de l'épargne migratoire ; les possibilités économiques offertes par le pays Mossi dissuadent les migrants d'investir leur épargne sur place (hors le commerce), et aident les aînés à maintenir leur pouvoir à l'abri de l'argent.

Les aînés sont parvenus, jusqu'à présent, à préserver les relations sociales essentielles de toute contamination monétaire. Il n'en demeure pas moins que les cadets ont acquis, grâce à la migration, une autonomie économique qui leur était jadis refusée et qui transforme leur situation au sein de la société. Cette maîtrise par les migrants de leur propre force de travail a été obtenue progressivement. Le départ en migration d'une partie de la main-d'œuvre familiale a longtemps représenté la seule issue offerte aux exploitations les plus démunies face à des échéances économiques pressantes (paiement de l'impôt, couverture du déficit céréalier), quel qu'ait été par ailleurs le souhait des cadets d'échapper à la dépendance de leurs aînés. Cette relation entre le travail à l'étranger et les difficultés économiques à l'intérieur des villages a longtemps dissimulé le caractère original — par rapport au système de production

ancien — du statut de travailleur émigré acquis par un nombre croissant de cadets célibataires. Mais, d'une migration à l'autre, ces derniers se sont peu à peu convertis au nouveau système de valeurs économiques prévalant à l'étranger : c'est à travers celui-ci qu'ils ont été conduits à se réserver la jouissance du fruit de leur travail.

L'évolution du comportement migratoire des cadets reflète cette mise en cause progressive de la relation économique inégalitaire entre les aînés et les cadets. Le passage de la migration saisonnière, caractéristique du passé, au séjour pluri-annuel, puis plus récemment à une véritable « installation en migration » concrétise une rupture de solidarité des migrants avec leur exploitation familiale, et consacre le détournement par ces derniers, à leur profit, des revenus migratoires. D'activité complémentaire à l'exploitation, la migration tend à se muer en une activité spécifique aux jeunes, tournée vers eux-mêmes. Ils réservent pour leur propre usage une part devenue largement prédominante (près de 80 % en 1973) de l'argent ramené au village. Ce dernier est cependant de peu d'utilité pour le migrant qui, réinstallé dans son village, souhaiterait améliorer son statut social et économique. Célibataire, il ne peut songer à investir son épargne dans des circuits matrimoniaux maintenus par les aînés à l'abri de l'argent. Privé d'épouse, il est contraint de réintégrer l'exploitation familiale. De travailleur indépendant, il redevient aide familial. La tentation est grande de repartir...

Si une partie de l'épargne migratoire est consacrée aux activités commerciales — largement ouvertes aux jeunes —, l'essentiel est réservé à des dépenses personnelles immédiates à caractère ostentatoire (vélo, vêtements, lunettes, postes radio...). Dans cette économie de prestige, plus parallèle que complémentaire à l'économie villageoise, où leur argent se consume, les migrants de retour s'affrontent en définitive entre eux. La compétition monétaire refusée par les aînés se développe entre les cadets, à l'écart des échanges sociaux fondamentaux et sans compromettre la maîtrise des aînés sur le système social et économique établi. Par l'économie de prestige, les jeunes affirment leur identité. Mais elle les enferme dans un univers qui leur est propre, en marge de la société villageoise, où leur pouvoir de contestation s'épuise.

Les forces de changement portées par le nouvel ordre économique proposé à la société mossi, et véhiculées au premier chef par les migrants, sont neutralisées. Elles le demeureront probablement tant que la société mossi refusera à l'argent tout pouvoir social, c'est-à-dire, selon toute

vraisemblance, tant que le pays Mossi ne se prêterait pas lui-même à une économie de profit dont les aînés pourraient être des agents au même titre que leurs cadets.

— *Les aides familiaux mariés en quête de revenus personnels*

L'essor des migrations des jeunes célibataires vers l'étranger doit beaucoup au contrôle très ferme exercé par les aînés sur les échanges matrimoniaux, et la longue période de dépendance que traversent les jeunes Mossi avant de franchir la première étape vers la majorité sociale. Cette étape, le mariage, ouvre par ailleurs immédiatement la voie à l'autonomie économique (hors du secteur d'autosubsistance vivrière). La société accorde à l'aide familial marié le droit de consacrer une partie de sa force de travail et celle de ses dépendants à des activités personnelles dont les revenus lui appartiennent. Mais cette accession à l'autonomie économique intervient désormais dans une économie rurale où la production de « surplus » apparaît de plus en plus malaisée.

Dès que les mouvements « spontanés » de travailleurs vers l'étranger se multiplient, à partir de 1950-1954, les hommes mariés représentent une part notable des migrants (24 % en 1961). Mais, à cette époque, ils partent le plus souvent seuls, pour de brèves périodes, demeurant solidaires de leur exploitation et à travers elle de la société elle-même.

L'évolution récente est profonde. Accompagnés désormais de leur famille, les aides familiaux mariés effectuent volontiers des migrations qui se prolongent pendant plusieurs années. Mesurée au montant annuel de l'épargne rapatriée, leur efficacité économique est modeste : l'entretien de la famille réduit fortement la capacité d'épargne tandis que les migrants ne sont plus guère soucieux de participer, à leur retour au village, à une économie de prestige. Ces migrations sont entourées d'un grand isolement social : les migrants ont peu de rapports avec leur famille. Ils choisissent de vivre provisoirement à l'étranger et quittent, au sens plein du terme, leur exploitation.

Les aides familiaux mariés veulent s'assurer de façon régulière, en particulier en milieu urbain, à l'étranger et plus récemment en Haute-Volta, les revenus personnels que le pays Mossi ne sait plus leur apporter. Par leur comportement ils mettent en cause les conditions d'exercice en pays Mossi du statut socio-économique auquel le mariage leur donne accès. Ils se mettent temporairement hors de leur société, par l'éloignement géographique et social et la durée de l'absence, mais aussi par leur

type d'activité (souvent non agricole) et leur genre de vie (en milieu urbain). Ils se dérobent.

Une certaine proportion des migrations familiales deviennent, avec le temps, des installations durables sinon définitives. Les migrants paient au prix social le plus extrême — le déracinement — leur impuissance face à l'inaptitude du pays Mossi à leur offrir un niveau de revenus personnels conforme à leurs aspirations. Mais jusqu'à présent, la majorité de ces migrations s'achève par un retour au village natal et la réinsertion dans la collectivité lignagère. Le migrant retrouve sa place d'aide familial dans l'exploitation qu'il avait quittée ou, le plus souvent, ne tarde pas à fonder sa propre exploitation.

— *Vers un nouveau « chez soi »*

Les exploitants actuels en pays Mossi n'ont acquis leur autonomie d'exploitation qu'à l'âge moyen de 35 ans environ, le plus souvent (trois cas sur cinq) à l'occasion du décès du précédent chef de l'exploitation.

Que cet âge soit plus tardif au nord et à l'ouest du pays Mossi, où les conditions de la production agricole sont les plus défavorables (en raison du climat au nord, de la densité de population à l'ouest), confirme les témoignages des migrants installés dans les « terres neuves », et les observations que l'on peut faire en pays Mossi : ce qui fait problème n'est pas de devenir chef d'une exploitation, mais de disposer d'une exploitation suffisamment productive pour assurer régulièrement la subsistance vivrière du groupe familial.

C'est un fait nouveau fondamental apparu progressivement au cours des deux ou trois dernières décennies : dans les régions les plus peuplées, sous l'effet de la croissance de la population, la terre est devenue rare et se prête désormais à des manipulations sociales qui dissimulent mal un enjeu économique.

Le système foncier mossi garantit à tout chef d'exploitation le droit de cultiver des parcelles suffisamment étendues, selon ses besoins, soit découpées dans les terres familiales, soit empruntées. Dans les deux cas, l'accès au sol est contrôlé par les aînés chargés coutumièrement de gérer les parcelles mises en valeur par les membres de leur groupe familial.

Dissocié le plus souvent de celui d'aîné — par suite d'une accession anticipée à l'autonomie d'exploitation —, le statut de chef d'exploitation ne garantit plus de nos jours une maîtrise de l'accès aux terres.

Dès lors que celles-ci deviennent insuffisantes, elles imposent une réduction des durées de jachère ou la mise en valeur des terrains de culture les moins propices. Les jeunes chefs d'exploitation obtiennent surtout des parcelles confinées dans les secteurs les plus épuisés ou les plus ingrats des terres familiales ou des terroirs villageois, tandis que les aînés (pères, frères) exploitent ou se réservent les secteurs les moins défavorables. Des disparités semblables s'introduisent également entre les divers groupes sociaux selon la place qu'ils occupent à l'intérieur des villages : les « étrangers » venus à une date plus ou moins récente, dépourvus de toute assiette foncière, figurent au premier chef parmi les défavorisés.

Ces inégalités dans l'accès aux terres s'adressent avant tout à la qualité du sol et, sauf situations exceptionnelles (ainsi dans les plus grosses agglomérations ou dans des zones restreintes à vocation agricole particulière), elles ne semblent pas encore s'être étendues de façon significative à la superficie des parcelles obtenues.

Elles s'associent à un déséquilibre dans la répartition de la force de travail, au détriment des plus jeunes chefs d'exploitation : en raison de simples facteurs démographiques (le nombre de personnes rassemblées dans les exploitations croît avec l'âge de leur chef), et de la capitalisation des épouses parmi les aînés. Jusqu'à l'âge de 50 ans, 50 à 60 % des chefs d'exploitation sont les seuls hommes actifs de celle-ci ; au-delà de 60 ans, 70 % d'entre eux bénéficient de l'aide d'au moins un aide familial masculin (en moyenne, près de 1,5).

L'autonomie dans le secteur vivrier acquise par les aides familiaux mariés devenus chefs d'exploitation leur permet en définitive de gérer... une plus grande pénurie de mil.

Ils sont par ailleurs les moins à même de participer à d'éventuelles tentatives de rénovation du système agricole. La culture attelée exige plus de personnes actives qu'ils n'en disposent généralement. L'engrais est d'autant moins efficace que la médiocrité naturelle ou acquise des sols est plus grande. La mise en valeur de terres jusqu'alors délaissées (ainsi les bas-fonds) leur échappe : dès que le succès s'esquisse, les « aînés » ne tardent pas à affirmer leur prééminence foncière.

Les jeunes chefs d'exploitation subissent actuellement de plein fouet les effets de l'économie de survie. C'est parmi eux que se recrutent par excellence les migrants agricoles vers les « terres neuves ». Ils contestent directement les conditions de production qui leur sont offertes dans leur

village natal. Ils attendent avant tout des « terres neuves » un accès facile à des sols plus généreux, gages d'une aisance vivrière, associé à de meilleures conditions pour développer leurs revenus complémentaires — les « surplus ». Ils ne remettent pas pour autant en cause la société mossi et tentent régulièrement de reconstituer dans leurs nouveaux lieux d'installation le paysage social qu'ils viennent de quitter.

La migration agricole porte fondamentalement le projet d'un mieux-être économique, dans un milieu social familial. Elle est la recherche d'un *vir-pale* — un nouveau « chez-soi ».

Elle répond aussi à une attitude nouvelle. La migration de l'homme marié à l'étranger est une dérobade, une mise à l'écart provisoire mais totale de la situation qui l'a fait naître. La migration vers une « terre neuve » d'un jeune chef d'exploitation est certes également une fuite, fruit d'un sentiment d'impuissance à surmonter sur place les problèmes affrontés. Mais elle est aussi résolument positive dans la mesure où les migrants n'esquivent pas en fait ces problèmes, les prennent en charge, et tentent de les résoudre dans un environnement géographique plus approprié. Il s'agit bien, dans le comportement des migrants mossi, d'une réelle innovation.

Dans cette attitude nouvelle des migrants et dans le projet porté par leur migration est inscrit tout le potentiel de rénovation économique et sociale qu'offre la société immigrée dans les « terres neuves », et celui qu'elle n'offre pas.

#### — Une chaîne de ruptures de solidarité

De la migration temporaire du jeune célibataire, soucieux de participer à une économie de prestige, à la migration familiale prolongée, substitut des formes de production auxquelles l'aide familial marié avait jadis accès à titre personnel, puis à la migration durable vers une « terre neuve » d'un jeune chef d'exploitation souhaitant exercer son activité économique dans un environnement géographique plus propice, il y a à la fois rupture et continuité.

Rupture, car ce sont trois formes d'émigration qui présentent nombre de traits distincts, traduisant les responsabilités et les préoccupations économiques et sociales des diverses catégories de la population les plus directement concernées. Elles ne portent pas les mêmes projets et n'ont pas la même signification pour les migrants et pour leur société.

Continuité, en premier lieu parce que leur enchaînement dans le

temps est pour une part l'effet d'une dynamique interne du phénomène migratoire : chacune a introduit la suivante, lui a ouvert la voie au niveau des comportements. En second lieu, parce qu'elles sont des formes spécifiques d'une même contestation, à des phases successives de la vie des jeunes hommes mossi, de la place qui leur est réservée dans la vie économique et sociale villageoise.

Enfin, si chacune exprime un refus, une rupture de solidarité, il y a de l'une à l'autre une sorte de radicalisation des solutions adoptées pour faire face à l'insatisfaction.

Avec la complicité de la migration en Côte-d'Ivoire, le jeune homme célibataire prend le contrôle de sa force de travail et acquiert un statut de producteur autonome. Mais l'économie de prestige vers laquelle tend son activité de migrant n'existe que par rapport à l'économie villageoise.

Privé d'une place économique autonome, le jeune homme marié séjourne plusieurs années à l'étranger, brisant par son mode de vie et son activité avec sa situation antérieure au village natal. Il se met provisoirement en marge de sa société.

Devenu chef d'exploitation, l'homme marié a désormais pour souci primordial d'assurer la subsistance vivrière de sa famille. Découragé par l'avenir que lui propose le pays Mossi, il fonde une nouvelle économie villageoise dans des lieux plus favorables.

Que les diverses formes de l'émigration se rattachent toutes en profondeur aux difficultés vécues par la société mossi témoigne leur grande sensibilité à son histoire récente voulue ou subie, aux espoirs et désillusions qu'elle a pu faire naître.

L'indépendance de la Haute-Volta en 1960 a de toute évidence fortement retenti sur l'évolution des migrations mossi. La prise en mains des responsabilités nationales et régionales par des Voltaïques, la distance établie entre les formes anciennes et nouvelles du pouvoir politique, les prémices d'une vaste action de développement rural ont été pour la population mossi autant d'indices — parmi les plus importants — qu'une évolution était possible vers un avenir différent du présent. C'est l'attente, chargée d'espoirs.

Pendant quelques années, aidée par la diffusion d'un sentiment national, la société mossi parvient à enrayer l'essor des flux de migrants vers la Côte-d'Ivoire.

Mais la même mobilisation idéologique ouvre par ailleurs sans réserve le territoire voltaïque aux immigrants mossi. Venant soit de l'étranger

(Mali, Ghana), soit de vieilles aires-refuges proches, des agriculteurs mossi pénètrent discrètement dans les campagnes voltaïques (au nord-ouest du pays). Des commerçants et artisans investissent villes et gares. Les uns et les autres attirent auprès d'eux des flux modestes mais croissants de migrants venus directement du pays Mossi : il s'agit pour une grande part de flux « détournés », qui avaient vocation de se diriger vers d'autres milieux d'accueil (vieilles aires-refuges, étranger).

La nouvelle politique économique, dite d'austérité, poursuivie par les responsables de l'Etat, à partir de 1966, signale clairement à tous que l'indépendance politique ne peut, à elle seule, amener le changement économique et social. Les migrations vers l'étranger retrouvent un nouvel élan. Les colonies mossi dans les villes, près des gares s'étoffent. Nombre des immigrants urbains sont conduits à reconverter tout ou partie de leurs activités dans l'agriculture (commerçants, artisans) ou à y rechercher des ressources complémentaires (retraités civils et militaires, fonctionnaires) : ils amorcent un mouvement de pénétration rurale péri-urbaine. Ils contribuent à l'affirmation d'un courant d'émigration agricole vers des « terres neuves ».

Le véritable débordement migratoire que connaît le pays Mossi depuis 1969-1970 — tous les mouvements d'émigration se sont brusquement amplifiés — prend appui essentiellement sur deux événements qui conduisent la population mossi à douter que son pays soit en mesure de lui apporter le progrès économique attendu.

Un cycle de mauvaises années pluviométriques s'abat sur l'essentiel du pays Mossi. La disette est générale et cumulative. L'économie de survie est portée à un paroxysme.

Pendant la même période est abandonnée l'importante action de développement menée depuis plusieurs années en pays Mossi : l'âne et la houe mis au service de cultures commerciales (coton, arachide) devaient permettre aux paysans de parvenir à un niveau d'aisance économique sensiblement plus élevé. Certainement contrariée dans sa dernière phase par la sécheresse mais surtout mal définie, elle se termine par un échec, vivement ressenti par la population, faisant naître ou renforçant un sentiment d'impuissance : même le gouvernement, malgré les importants moyens mis en œuvre, a baissé les bras.

Quels que soient leurs lieux de destination, les cadets, célibataires ou mariés, s'efforcent de définir pour eux-mêmes un nouveau présent. Les faits montreront si le débordement migratoire actuel est conjoncturel ou

s'il répond à un nouveau progrès dans l'intensité des phénomènes migratoires. D'ores et déjà, le sentiment d'impuissance partagé par les jeunes et le désaveu qu'exprime leur départ au regard de la société mossi apparaissent les handicaps les plus lourds que celle-ci devra surmonter pour se définir un avenir.

#### L'ÉMIGRATION. UNE VOIE SANS ISSUE ?

##### — *Un facteur d'immobilisme de la société*

Le bilan global de l'évolution démographique en pays Mossi de 1961 à 1973 laisse apparaître que la population présente en milieu rural a très peu progressé (6 %) : l'essentiel du croît naturel a été compensé par un solde migratoire négatif. La population masculine en particulier est demeurée pratiquement constante. C'est le premier effet des migrations : elles ont presque stabilisé la charge démographique pesant sur les terroirs mossi. Ce résultat est vraisemblablement assez loin d'être atteint dans la partie centrale et orientale du pays Mossi où les migrations sont peu amples. À l'ouest par contre, dans le secteur le plus peuplé et le plus affecté par les migrations, la population présente a réellement diminué : la pression démographique tend à s'atténuer.

La ponction opérée par les migrations sur la population est cependant très sélective.

Les départs vers les « terres neuves » représentent le plus souvent (dans deux cas sur trois) un transfert d'exploitation et ils altèrent peu la capacité de travail de celles qui demeurent sur place. Mais les migrants appartiennent dans l'ensemble à la fraction la plus jeune des chefs d'exploitation. Dans les régions où ils sont nombreux, leur absence contribue à un vieillissement du groupe des hommes qui détiennent les responsabilités économiques à l'intérieur du pays Mossi.

En raison de leur volume et du statut socio-économique des migrants, les migrations vers l'étranger et les villes ont une influence considérablement plus forte sur la force de travail disponible en pays Mossi. Dans l'ensemble de ce dernier, on comptait en 1961, pour 100 hommes actifs présents, 113 femmes et 204 inactifs (enfants, vieillards); en 1973, on dénombre 132 femmes et 242 inactifs. Le rapport entre la population active et inactive s'est détérioré; les femmes (et aussi les inactifs) sont de plus en plus sollicitées pour les travaux agricoles. Dans la seule partie

occidentale du pays Mossi (région de KouDougou et Ouahigouya), près de 45 % des hommes de 15 à 44 ans sont absents.

Il s'agit d'une véritable hémorragie de la main-d'œuvre masculine. Elle retentit profondément sur l'organisation et l'efficacité du travail agricole, alors même que l'exploitation de terres plus ingrates ou insuffisamment repossées impose des efforts supplémentaires.

Elle pèse lourdement aussi sur l'aptitude de l'agriculture mossi à se rénover, ainsi qu'en témoigne pour une part l'échec de l'opération de développement menée pendant plusieurs années en pays Mossi. Si les exploitants n'ont pas voulu ou su pratiquer la culture attelée, c'est notamment pour certains d'entre eux parce qu'ils ne disposaient pas de la main-d'œuvre suffisante. Presque la moitié des chefs des exploitations mossi en sont les seuls hommes actifs (la culture attelée exige la participation d'au moins deux hommes actifs), alors même que les deux cinquièmes des aides familiaux célibataires ou mariés sont absents en migration.

Les migrations contribuent fondamentalement à réduire l'aptitude à l'innovation de la population du pays Mossi. Ceux qui partent, aides familiaux ou jeunes chefs d'exploitation, sont parmi les plus productifs en raison de leur âge. Plus sensibles aux nouvelles valeurs économiques, moins satisfaits des conditions de vie qui leur sont offertes dans les villages, ils sont aussi les plus tournés vers le monde « moderne ». Leur migration elle-même révèle à quel point ils sont sensibles à l'appel du changement.

On discerne bien comment la migration, en écartant de la société les éléments qui ont le plus de raisons d'être insatisfaits, et sont les plus à même de la contester, épargne à cette société le changement, la fige dans l'immobilisme. De l'argent, un mieux-être économique ? En allant les chercher à l'étranger et dans les « terres neuves », les migrants évitent à la société — avec son accord tacite — de se mettre en cause elle-même, de se définir un avenir différent du présent. Il apparaît clairement par exemple que la multiplication des migrations vers l'étranger a enrayé un processus de libéralisation de la pratique matrimoniale qui s'était spontanément dessiné (vers 1950 les hommes qui accédaient à une première épouse avaient en moyenne 30 ans; vers 1965 cet âge était ramené à 27 ans). Il l'a rendu inutile : les jeunes sont absents.

La migration est une voie de dérivation des forces de changement, un substitut à la recherche sur place des solutions aptes à permettre à

la société de s'assurer la solidarité de ses éléments les plus jeunes.

La société mossi est depuis quelques décennies affrontée à un facteur de changement : l'argent. L'impôt, surtout à l'origine, la diffusion de nouveaux biens de consommation, l'économie de survie elle-même qui rend souvent nécessaire l'achat de mil ont fait de l'argent un bien de plus en plus indispensable et convoité. Tandis que le pays Mossi est de moins en moins apte à produire des surplus, sources de revenus monétaires, et même simplement à nourrir sa population, la nécessité accrue de l'argent renforce l'inégalité économique face à la Côte-d'Ivoire — où il paraît à la portée de tous — et précipite la prise de conscience de cette inégalité. L'impérialisme croissant de l'argent — dans les faits et plus encore dans les esprits — contribue de façon déterminante à engager l'économie mossi dans la voie d'un sous-développement par rapport à l'économie ivoirienne. La migration de travailleurs est un élément essentiel de cette dégradation relative. Elle est simultanément une des assises du développement dans les aires d'accueil des migrants, un obstacle majeur à tout progrès économique dans les régions de départ, et le principal véhicule de la diffusion dans ces régions du besoin et du prestige de l'argent qui sont ses moteurs essentiels.

#### — *Le refus du changement par l'argent*

Parce qu'elles déterminent une absence durable, ou définitive, les migrations vers les « terres neuves » ont pour premier mérite, dans les régions où elles sont abondantes, de contribuer directement à atténuer la pénurie de terres : dans une aire restreinte de l'ouest du pays Mossi, le nombre annuel d'émigrants agricoles excède d'ores et déjà le croît naturel de la population. Hormis les cas — exceptionnels — d'un véritable dédoublement des exploitations (le migrant partage sa récolte avec un aîné resté au village natal), les migrations vers les « terres neuves » ne se traduisent pas par des flux notables de biens ou d'argent vers le pays Mossi. L'aide indirecte éventuellement apportée à la famille (cadeaux de mil à l'occasion de visites) est occasionnelle et remarquablement modeste. Sous une forme moins désintéressée, un apport plus important se fait par le canal de ventes abondantes de surplus vivriers. Ceux-ci sont souvent drainés par les commerçants vers les villes du pays Mossi — dont les « terres neuves » pourraient devenir le grenier à mil.

L'efficacité économique de l'installation dans une « terre neuve »

se définit avant tout par rapport aux migrants eux-mêmes : elle leur procure l'aisance vivrière et des revenus complémentaires accrus (fortement accrus, pour certains d'entre eux). Une inquiétude surgit cependant quant à l'aptitude des migrants à conserver ce mieux-être économique face à l'un des principaux pièges du temps : la saturation de l'espace et la fin des terres « neuves ».

L'épargne des migrants de travail par année de séjour est évaluée en moyenne à 25 000 CFA; elle décroît régulièrement avec la durée de l'absence (le rapport est de 3 à 1 entre le séjour de douze à vingt-quatre mois et celui de plus de cinq ans). C'est une somme importante au regard du pays Mossi où le revenu monétaire net annuel est estimé à 2 000 à 3 000 CFA par personne (revenus migratoires non compris) et elle joue notamment un rôle important dans le paiement de l'impôt. Une enquête menée dans une région où les migrations de travail sont abondantes montre que leur apport représente 35 % des revenus monétaires nets des exploitations familiales.

L'utilisation de cette épargne présente deux traits dominants : les migrants conservent la plus grande part pour leurs besoins personnels; elle est pour l'essentiel mise au service de dépenses à caractère ostentatoire.

Pratiquement les seuls investissements productifs sont réservés au commerce, où ils se révèlent le plus souvent très médiocrement rémunérateurs. L'absence d'investissement dans l'agriculture ne saurait surprendre : les migrants sont généralement des aides familiaux et ne contrôlent pas les revenus de l'exploitation dont ils sont membres; ils n'ont guère la possibilité de faire fructifier leur argent dans des champs personnels, au statut foncier précaire et souvent situés sur des terres parmi les moins généreuses.

En développant une économie de prestige, les migrants lancent une sorte de défi — à la fois témoignage et protestation — à leurs aînés. Par l'étalage des nouveaux biens de consommation auxquels l'argent leur donne accès, ils affirment leur identité à la fois sociale et économique et refusent la place que la société leur réserve. Leur comportement manifeste aussi une véritable fuite en avant dans un univers économique coupé aussi bien du pays Mossi et de ses possibilités, que de l'ordre social ancien et des valeurs sur lesquels il repose : un voyage hors du temps passé — que la société ne cesse de prolonger — vers un autre temps, celui de l'argent.

C'est cependant un voyage fugace, car le pouvoir monétaire du migrant se consume rapidement. Il n'a d'autre issue que de repartir à l'étranger afin de reconstituer ce pouvoir, ou d'accepter la vie villageoise telle qu'elle est, avec l'espoir d'accéder à son tour, l'âge venu, aux formes traditionnelles du pouvoir.

La mise en œuvre de cette économie de prestige mesure le succès des efforts entrepris par l'administration française, puis voltaïque, pour diffuser, imposer les nouvelles valeurs économiques liées à l'argent — considérées comme une condition du progrès —, efforts largement soutenus par « l'effet de démonstration » de la Côte-d'Ivoire, répercuté sur place par les migrants.

Mais elle est également le fruit du refus de la société, à travers ses aînés, de laisser l'argent — détenu par les jeunes — envahir les rapports sociaux fondamentaux, instruments de leur pouvoir traditionnel. En se déversant dans une économie de prestige où les jeunes épuisent leur force de contestation, l'argent des migrations est marginalisé, rendu inefficace : il demeure hors de la société. C'est de la part des aînés un réflexe de survie, le refus d'un changement fondé sur un argent venu de l'extérieur, à même de bouleverser l'édifice social ancien et de mettre en cause la place prééminente qui leur est dévolue.

Ce blocage social prive l'argent rapatrié de Côte-d'Ivoire de toute réelle efficacité économique en pays Mossi. Associé aux revenus commerciaux, dont il est souvent à l'origine, il s'inscrit dans un circuit monétaire autonome contrôlé essentiellement par les jeunes, parallèle au circuit reposant sur les ventes des produits de l'exploitation, contrôlées surtout par les aînés. Mise hors d'état de contaminer les moyens de contrôle des principaux facteurs de la production — la terre et le travail — l'épargne migratoire s'investit dans le secteur de la consommation des biens importés : venue de l'extérieur, pour une grande part elle y retourne.

Au choix d'une économie de prestige à travers laquelle les jeunes contestent l'ordre économique et social ancien répond le refus des aînés de reconnaître le pouvoir de l'argent et de laisser mettre en cause cet ordre ancien et les privilèges qu'il leur assure.

S'ils s'opposent jusqu'à présent à leurs cadets avec une grande efficacité — et la complicité des migrations —, les aînés n'ont d'autre projet à leur proposer que la reconduction du passé et le maintien de leur pouvoir traditionnel. Cette attitude revient à nier les réalités du

temps présent, en premier lieu la volonté des jeunes d'avoir une autre place dans la société et leur adhésion à de nouvelles valeurs économiques. Elle pousse incontestablement ces derniers à céder à l'appel des milieux d'accueil potentiels à mesure qu'ils s'ouvrent à l'immigration. La société est fermée au changement. Les aînés la maintiennent hors de son temps.

A moins que la migration en vienne à contaminer l'ensemble du corps social, ou qu'une véritable mutation sociale prive les aînés de leur pouvoir traditionnel, on peut estimer que le refus du changement par l'argent n'a de chance de s'éteindre, dans les conditions actuelles, qu'à mesure que le pays Mossi se prêtera à la production de surplus monétaires, permettant ainsi à l'argent d'envahir de l'intérieur les échanges fondamentaux au sein de la société.

Dans ces conditions l'affrontement entre les aînés et les cadets — pour ou contre le changement — pourrait se transformer en une compétition pour la conquête de l'argent et le contrôle des moyens de sa production. De l'issue de cet affrontement dépendrait le visage d'une nouvelle société. Au service des aînés, l'argent renforcerait leur pouvoir traditionnel, non peut-être sans le dénaturer. Maîtrisé par les cadets, il serait un moyen de contestation de ce pouvoir, un facteur d'équilibre au sein de la société.

Mais l'argent et l'économie de profit sont-ils l'indispensable voie du changement ?

## ANNEXE

Les faits et interprétations présentés dans le texte ci-dessus sont largement empruntés à une partie du rapport de synthèse, établi par G. Remy, reposant sur les divers documents élaborés à l'issue de l'enquête menée sur les migrations mossi par l'Office de la Recherche scientifique et technique outre-mer. Parmi ces documents, inédits, ont été essentiellement sollicités :

*Les mouvements de population mossi. Démographie et migration*, par A. QUESNEL et J. VAUGELADE.  
*Données économiques concernant les migrations de la main-d'œuvre voltaïque*, par J.-L. BOUTILLIER.

*Migrations de travail et pratique matrimoniale*, par J. CAPRON et J. M. KOHLER.

*La monnaie mossi. Un pouvoir non libératoire de règlement*, par G. ANCEX.

*Des aires-refuges du passé aux « terres neuves » d'aujourd'hui :*

— Les faits du passé et l'évolution récente, par J.-Y. MARCHAL et G. REMY ;

— Les migrations vers les « terres neuves ». Un nouveau courant migratoire, par G. REMY.

*Géographie des aires d'émigration en pays Mossi*, par J.-Y. MARCHAL.